



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

28/02/2013

Dossier complet le

11/03/2013

N° d'enregistrement

F0521310028

1. Intitulé du projet

LOTISSEMENT "LE CHAMP DE LA GROUAS" TRANCHE 2: LOTISSEMENT A USAGE
D'HABITATION DE 76 LOGEMENTS

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COMMUNE DE CHERRE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

LANDAIS MICHEL, MAIRE

RCS/SIRET

2 1 7 200 807

00014

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique

33

Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique

Permis d'aménager pour une opération créant une
SHON supérieure à 10 000 m² sur un terrain d'une
superficie inférieure à 10 hectares sur la
commune de CHERRE, dotée d'un PLU approuvé. Un
permis d'aménager a été accordé pour la première tranche
le 30 mars 2011 (terrain de 29 974 m² et Surface de
planchers de 8 734 m²)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Lotissement à usage d'habitation de 57 lots dont 56 lots destinés à des
habitations individuelles au coup par coup et 1 lot (n° 57) destiné à
l'implantation d'une vingtaine de logements locatifs sociaux

4.2 Objectifs du projet

Fournir 56 terrains à bâtir pour des habitations et permettre la réalisation d'une vingtaine de logements locatifs sociaux,

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Réalisation de VRD en phase provisoire et en phase définitive

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

76 nouveaux logements sur la commune

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager

Dossier loi sur l'eau

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie globale du projet	49 600 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

La Borde
CHERRE

Coordonnées géographiques¹ Long. 00° 39' 25" E Lat. 48° 10' 20" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et c), 8°, 10°, 13°, 20° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☒ Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui ☐ Non ☒

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui ☐ Non ☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Pas de lien fonctionnel avec d'autres travaux

¹ Pour l'autre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Terrain non cultivé depuis 7 mois.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui ☒

Non ☐

Si oui, intitulé et date d'approbation. Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Révision n° 4 du PLU approuvée le 02/07/2012
Zone AUh destinée à l'implantation de lotissements à usage d'habitation.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☒

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ? ☐ ☒

dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? ☐ ☒

dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? ☒ ☐

si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

dans un site ou sur des sols pollués ? ☐ ☒

dans une zone de répartition des eaux ? ☐ ☒

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ? ☐ ☒

dans un site inscrit ou classé ? ☐ ☒

PPRI de l'Huisne approuvé le 01/09/2005

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : Oui Non

Lequel et à quelle distance ?

d'un site Natura 2000 ? ☐ ☒

Carrières souterraines de Vouvray sur Huisne à 10 Km

d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ? ☐ ☒

Eglise classée à plus de 500 m

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
Ressources			
est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel			
est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

Près de 5 hectares non utilisés

Engendre-t-il la
consommation
d'espaces naturels,
agricoles, forestiers,
maritimes ?

☒ ☐

Est-il concerné par
des risques
technologiques ?

☐ ☒

**Risques
et
nuisances**

Est-il concerné par
des risques naturels ?

☐ ☒

Engendre-t-il des
risques sanitaires ?

☐ ☒

Est-il concerné par
des risques
sanitaires ?

☐ ☒

**Commodités
de
voisinage**

Est-il source de
bruit ?

☒ ☐

Est-il concerné par
des nuisances
sonores ?

☐ ☒

Engendre-t-il des
odeurs ?

☐ ☒

Est-il concerné par
des nuisances
olfactives ?

☐ ☒

Engendre-t-il des
vibrations ?

☒ ☐

Est-il concerné par
des vibrations ?

☐ ☒

Bruit spécifique uniquement pendant la phase de chantier

Vibrations spécifiques uniquement pendant la phase de chantier

Eclairage public de la voirie

Engendre-t-il des émissions lumineuses ? ☒ ☐

Est-il concerné par des émissions lumineuses ? ☐ ☒

Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? ☐ ☒

Pollutions

Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? ☒ ☐

Si oui, dans quel milieu ?

Eaux pluviales dans un bassin de rétention puis dans le Gradon (Dossier loi sur l'eau)

Eaux usées dans le réseau d'assainissement collectif puis dans la station d'épuration de la Ferté Bernard

Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? ☒ ☐

Evacuation des déchets de chantier pendant l'aménagement et la construction des logements selon la réglementation en vigueur

Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? ☐ ☒

Patrimoine / Cadre de vie / Population

Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? ☐ ☒

Terrains non utilisés depuis juillet 2012

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Projet prévu dans le PLU qui a prévu une gestion économe de l'espace

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à

CHERRE

le, 27 février 2013

Signature

Le Maire
Michel LANDAIS

